

Le magazine de la ville
Décembre 2017 n° 169

SAINT-BRICE MAGAZINE



Les amis des animaux ont besoin d'aide **p. 5** Découvrez les animations de La Case à... **p. 6**
La petite histoire de la bûche **p. 12** Portrait : AAESB pétanque **p. 14**



www.saintbrice95.fr

AGENDA

DÉCEMBRE

02

TÉLÉTHON : LOTO

De nombreux lots à gagner. Restauration sur place : sandwiches, gâteaux, boissons fraîches, café...

Tarifs : 3 €/1 carton, 10 €/4 cartons et 20 €/10 cartons

À 20 h 30, salle des fêtes Le Palladium



03

TÉLÉTHON : BROCANTE

120 exposants seront présents. Buvette et restauration sur place. De 8 h à 18 h, gymnase Lionel Terray

PROMENADE D'HIVER

Sur le thème *Passer l'hiver*, découvrez la forêt domaniale de Montmorency avec l'association Le chemin du philosophe.

De 10 h à 12 h 30, devant le Château de la chasse Rens. au 06 76 79 73 11

04

MARCHÉ DE NOËL DE LA RPA

Voir en page 11

08

SOIRÉE JEUX : DES DÉS

Tout public, entrée libre. De 18 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet Rens. au 01 30 18 95 40



© ADOBE STOCK

TOUTES LES RENCONTRES SPORTIVES
ET POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

8-9

31^E ÉDITION DU TÉLÉTHON

Retrouvez le programme en page 21/22, avec l'intégralité des manifestations dès le début du mois de décembre.



10-11

MARCHÉ DE NOËL DE LA PAROISSE

Voir en page 11

14

CAFÉ LITTÉRAIRE

Henri Lequien est l'invité de cette soirée pour son livre *L'écho des étoiles*, aux éditions Édilivre. Une quête physique et intellectuelle passionnante.

À 20 h 30, restaurant La Gourmandine Rens. au 06 31 97 59 59

15-17

MARCHÉ DE NOËL

Voir en page 10



16

CONCERT : BRICE CHŒUR ET DES INSTRUMENTISTES DU CONSERVATOIRE

Voir en page 9

16-17

TOURNOI DE FUTSAL DANIEL ROPERS

Samedi 16 de 14 h à 18 h 30 et le dimanche 17 de 9 h à 18 h, gymnase Lionel Terray Rens. au 01 39 94 23 01

17

STAGE DE DANSE MODERNE/ CONTEMPORAINE

Organisé par la Compagnie des tournesols, avec Florence Meregalli, danseuse, professeur et chorégraphe. Pour les ados de plus de seize ans et les adultes. Un prochain stage se déroulera le 28 janvier 2018.

Tarif : 20 €

De 14 h 30 à 16 h 30, salle de danse du COSEC Pierre Clouet Rens. au 06 61 92 37 16

19

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

CONSEIL MUNICIPAL

À 20 h 30, salle du conseil en mairie Rens. au 01 34 29 42 05

21

AUDITION DE NOËL DU CONSERVATOIRE

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

22

SPECTACLE : AVENTURE ET MAGIE AVEC ROBIN DES BOIS

Voir en page 11

JANVIER

9

COLLECTE DES SAPINS

Sortez votre sapin la veille au soir. Rens. au 0 800 735 736



© FOTOLIA

SOMMAIRE

4-9

ACTUALITÉS

En cas de neige, qui doit agir ?

La rénovation du centre commercial Carrefour est en marche

Les amis des animaux ont besoin d'aide

Bibliothèque : une animation culturelle chaque mois

Rendez-vous à l'Espace Accueil pour vos démarches

Le PACS, une nouvelle mission pour les mairies

Le Conseil municipal des enfants a voté

Au chœur de la musique

Des animations festives pour les jeunes

10-11

GRAND ANGLE

La magie de Noël s'invite à Saint-Brice



12

LE COIN DES P'TITS SAINT-BRICIENS

La bûche de Noël

13

ASSOCIATIONS

Rencontre avec trois bénévoles en or

14

PORTRAIT

AAESB, section pétanque

15-18

RETOUR SUR

Les événements d'octobre et novembre

19

VIE POLITIQUE / PRATIQUE

21-22

PROGRAMME DU TÉLÉTHON



ÉDITO



Savourons le dernier mois de l'année avec cœur

Le mois de novembre a vu l'ouverture d'un projet qui me tenait particulièrement à cœur : l'Espace Accueil, situé au 16 rue Pasteur. Ce guichet unique vous permet d'effectuer toutes vos démarches dans un seul et même lieu.

Comme chaque année, début décembre, le Téléthon mobilise les uns et les autres, notamment sur notre ville où bénévoles et participants sont très actifs. Je vous invite à vous mobiliser et à donner pour permettre à la recherche de continuer d'avancer dans la lutte contre les maladies génétiques. Depuis 1987, date de sa création, la générosité ne se dément pas !

Je rajouterai mon éternelle reconnaissance et soutien à tous ces anonymes qui organisent, animent et s'occupent avec dévouement et passion de ce week-end dans le seul but d'aider l'autre. Bravo à tous !

Qui dit décembre, dit marché de Noël bien sûr ! Je vous donne rendez-vous, place Gallieni, à proximité du marché et de l'église du 15 au 17 décembre. Vin chaud, animations et bonne humeur seront de la partie ! Profitez-en pour acheter vos derniers cadeaux.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

« Quand on a bonne conscience, c'est Noël en permanence. »

Benjamin Franklin (1706-1790)

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : scoop communication au 02 38 63 90 00 / Tirage : 6 300 exemplaires /

Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Kepha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Couverture : Scoop Communication, Adobe Stock.

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.



Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 56 / 73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

EN BREF

SERVICE MUNICIPAL

Fermeture des services

- Structures de la petite enfance
 - Les crèches L'Aurore, La Lucine, Le Myrtil, L'Azuré et Le p'tit pot de miel : du 26 au 29 décembre
- Relais assistantes maternelles L'Amaryllis : du 26 décembre au 5 janvier
- Réseau information jeunesse : du 26 décembre au 3 janvier
- Maison des associations : du 26 décembre au 2 janvier
- Bibliothèque : du 23 au 30 décembre
- Conservatoire : toutes les vacances scolaires

Retirez votre dossier de subvention

Les associations peuvent retirer leur dossier de subvention communale pour l'année 2018 à la Maison des associations. Il est à retourner, accompagné de l'ensemble des pièces annexes, au plus tard le 11 décembre. Rens. au 01 39 33 24 77 ou maisondesassociations@saintbrice95.fr

Inscriptions scolaires 2018/2019

Votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions scolaires se déroulent du 1^{er} décembre 2017 au 2 mars 2018. Au-delà, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Pour effectuer cette inscription obligatoire, rendez-vous sur le site de l'Espace Citoyens, rubrique Infos pratiques/Modalités d'inscription, pour remplir les formulaires (fiches famille, enfant et inscription). Rens. au 01 34 29 42 00 ou espaceaccueil@saintbrice95.fr

ÉLECTIONS

Pour voter, pensez à...

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales ou que vous avez changé de domicile sur la commune, inscrivez-vous ou signalez votre nouvelle adresse avant le dernier jour ouvrable de l'année à la mairie. Ainsi, une permanence spéciale se tiendra à l'Espace Accueil samedi 30 décembre 2017 de 10 h à 12 h. Cette permanence sera ouverte uniquement pour traiter les demandes liées aux inscriptions électorales.

Espace Accueil
16 rue Pasteur (derrière La Poste)
Rens. au 01 34 29 42 00

VIE PRATIQUE

EN CAS DE NEIGE, QUI DOIT AGIR ?

Avec l'arrivée des températures négatives et potentiellement de la neige, voici un rappel des gestes citoyens pour la sécurité de tous.

Cet hiver, vous comptiez peut-être rester au chaud lorsque les intempéries hivernales se manifesteront ? Eh bien non ! Malgré le froid, vous avez des obligations, tout comme les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété. Ainsi, aux abords des voies publiques, vous devez débarrasser les trottoirs par temps de gelées ou de neige, dans toute la mesure du possible, et ce, jusqu'au caniveau, en répandant du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois qu'il faudra balayer au dégel. De même, par temps de gelée, il est interdit de déverser sur la rue et les trottoirs la neige ou glace provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie

publique, places, aires de stationnement ou trottoirs.

Les agents de la voirie, de leur côté, déneigent les bâtiments communaux, dont les écoles bien sûr, les chaussées et les parkings publics. Ainsi, la sécurité des piétons est assurée afin qu'ils ne fassent pas de figures artistiques improvisées !

Rappelons que les services techniques de la Ville proposent du sel en libre-service, dans la mesure de ses stocks à disposition. En cas d'intempéries, vous pourrez venir vous approvisionner rue Fosse Cardon, en prenant soin d'apporter votre contenant pour le transporter.

■ Rens. au 01 39 33 24 80

TRAVAUX

LA RÉNOVATION DE CARREFOUR EST EN MARCHÉ

Les travaux au centre commercial Carrefour font l'objet de certaines rumeurs, entre cinéma et autres boutiques, la rédaction vous en dit plus sur le chantier en cours.



Vue architecte du futur centre commercial Carrefour

C'est parti, les premiers coups de pelle pour la réhabilitation et l'extension de la galerie marchande de Carrefour ont débuté. Trois ans de travaux seront encore nécessaires avant que le projet donne toute sa mesure. La première phase concerne la construction d'un parking en silo (parking métallique aérien) à l'arrière du bâtiment pour le personnel. Puis, un second parking de même type verra le jour côté rue Jean Monnet (où se trouve Carrefour Drive) pour les clients. La galerie marchande sera, quant à elle, réha-

bilitée et agrémentée d'une extension (du côté du restaurant Flunch) qui accueillera cent-vingt nouvelles boutiques. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la Commune ne connaît pas encore le nom des futures enseignes.

En attendant la fin des travaux à l'orée 2020, vous aurez toujours la possibilité de continuer à flâner dans vos boutiques préférées, avec un peu de clémence sur les futurs désagréments que causera ce chantier d'envie.

PROTECTION ANIMALE

LES AMIS DES ANIMAUX ONT BESOIN D'AIDE

À l'occasion de la Journée internationale pour les droits des animaux le 10 décembre, *Saint-Brice magazine* met à l'honneur les bénévoles qui s'investissent pour les chats errants de la commune.



Le nombre de chats errants dans la ville a explosé ces dernières années. Face à ce constat, des Saint-Briciennes œuvrent dans l'ombre pour le bien-être animal : trappage, stérilisation, identification, adoption... Grâce à leur travail, elles permettent de réduire le nombre de chats errants, évitent la recolonisation des territoires par de nouveaux individus et favorisent l'intégration de l'animal en ville.

C'est le cas, par exemple, de Jennifer qui va nourrir neuf chats tous les soirs depuis deux ans dans la zone industrielle. « Je suis bénévole d'une association qui organise des collectes alimentaires mais si les dons ne sont pas assez nombreux, je peux dépenser jusqu'à cent cinquante euros par mois de mes deniers personnels, explique cette trentenaire. Au départ, il y avait quinze chats. J'ai pu en faire adopter cinq, grâce à une association, et j'en ai pris un chez moi » rajoute-t-elle.

Yolande donne toute son énergie pour la cause animale depuis une quinzaine d'années. Chez elle, on compte une vingtaine de félins. Des chats abandonnés, sauvages, handicapés... Tous sont des chats sauvés d'une vie misérable. « Il faut arrêter de faire de l'anthropomorphisme. On entend souvent dire qu'il faut qu'une chatte ait une portée pour être heureuse ou que castrer un chat va l'atteindre dans sa fonction de mâle. Que ces personnes aillent faire un tour dans les associations et les refuges. Ils sont surchargés et n'en peuvent plus. Je ne demande pas grand-chose : stérilisez vos animaux ! », lance-t-elle, exaspérée par le

comportement des propriétaires irresponsables. Elle poursuit : « J'ai fait adopter des centaines de chatons. Malheureusement, pour les chats adultes, c'est plus compliqué. Certains sont sauvages, donc si je peux, je les garde. Mais la plupart du temps, je les relâche sur le lieu de la capture ».

Marie-Noëlle se rend tous les midis dans le quartier de la gare, avec son sac de pâté et croquettes, pour s'occuper de six chats : « L'espérance de vie d'un chat errant est très faible. L'absence de nourriture, le froid, la maladie... Je ne comprends pas les gens qui restent indifférents face à ces pauvres bêtes. Et encore moins ceux qui se manifestent violents envers eux et même nous, parfois. »

Carmen a créé différents abris, dans son jardin, pour les chats des Vergers. « Noël approche, s'inquiète-t-elle. Un chat n'est pas un jouet. Il faut bien réfléchir avant d'en adopter un. Par exemple, se demander qui va s'en occuper pendant les vacances. » D'autres habitantes aident les associations en étant familles d'accueil, comme Sophie : « Je trappe des chatons dans le centre-ville. J'essaie de les socialiser à l'humain, ce qui n'est pas évident car plus ils passent de temps dehors, plus c'est dur. Puis, je les fais adopter, en passant par une association car cela me donne une garantie que le chat sera stérilisé par la suite et donné à une personne de confiance. »

Si vous souhaitez aider ces bénévoles, contactez la Police municipale au 01 34 29 42 17 qui relayera.

EN BREF

URBANISME

C'est voté, renseignez-vous

Suite à la délibération du conseil municipal du 21 novembre dernier, vous pouvez consulter le dossier sur le plan d'alignement de la rue des Écoles au service Urbanisme. Rens. au 01 39 33 24 80

COMMUNICATION

À vos photos...

Saviez-vous que la Ville est sur Instagram ? Partagez vos plus belles photos en nous taggant @saintbricesousforet et la Ville les partagera sur son compte ! Vous avez besoin d'idée ?

Le 15 décembre, c'est la Journée internationale du pull de Noël...

Cette journée ne sert à rien du tout, c'est peut-être là tout son charme ! Vous en avez un dans votre placard ? Prenez-vous en photo avec et taggez-nous ! Et si la neige fait son apparition, vous aurez sûrement, là aussi, l'occasion de nous poster quelques belles cartes postales poudreuses.

Rendez-vous sur notre page :

www.instagram.com/saintbricesousforet/



SANTÉ

Attention au monoxyde de carbone

Ce gaz incolore et inodore est très dangereux pour la santé et occasionne chaque année des accidents. En ce début d'hiver, des consignes de sécurité s'imposent comme l'entretien par un professionnel de vos installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée. Pensez également à aérer votre logement au moins dix minutes par jour.

www.prevention-maison.fr

EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Attention à bien vous stationner

Nous vous rappelons que le stationnement très gênant sur les passages piétons ou les trottoirs est sanctionné d'une amende de 135 €. (Article R417-11 du décret n°2015-808 du 2 juillet 2015)

ENVIRONNEMENT

Calendrier de la chasse

Les journées de chasse en continue de 9 h à 17 h 30, organisées par l'Office national des Forêts, auront lieu les jeudis 7, 14 et 21 décembre, 11, 18 et 25 janvier. Des panneaux « *chasse en cours* » seront disposés autour du secteur chassé.

Ne pas pénétrer dans ces zones.

Le châtaigner en danger

La forêt de Montmorency, qui se caractérise par une proportion importante de châtaigniers (plus de 70 % des peuplements), souffre d'un dépérissement important dû à la maladie de l'encre, un pathogène microscopique qui attaque le système racinaire des arbres. L'ONF va opérer des coupes d'arbres suivies de plantations multiples.

www.onf.fr

Collecte des déchets

Depuis le 1^{er} novembre, le Sigidurs, en charge des collectes des déchets sur la ville, a renouvelé son marché en changeant de prestataire. Vous avez reçu un courrier pédagogique accompagnant le nouveau calendrier 2017-2018 fin octobre, spécifiant les modalités des collectes. Eh oui, quelques changements ont lieu, sur la fréquence, les jours ou horaires... Si vous constatez des erreurs, ce qui est le cas ponctuellement sur certaines rues, contactez le service numéro vert du Sigidurs. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez vous en procurer un dans une des structures municipales de la ville, notamment à l'Espace Accueil (16 rue Pasteur - derrière La Poste).

Rens. au 0 800 735 736

www.sigidurs.com

Courriel : syndicat@sigidurs.fr



CULTURE

UNE ANIMATION CULTURELLE CHAQUE MOIS

Partez à la découverte des animations, La Case à..., proposées par la bibliothèque au Point Lecture. Qu'elles soient annoncées ou surprises, petits et grands, vous serez séduits.



Dans le cadre de son animation La Case à..., Ingrid Collet, responsable de la bibliothèque, a proposé une lecture d'albums aux enfants présents sur le Point Lecture mercredi 15 novembre. Un moment de convivialité et de partage très ludique.

Forte des précédentes manifestations organisées ces dernières années avec toujours un volet interactif avec le public, par le biais d'ateliers thématiques, la bibliothèque a souhaité créer un événement mensuel dans son nouvel espace, le Point Lecture. Ce lieu, situé au centre culturel Lionel Terray (anciennement dénommé bibliothèque des jeunes), a été entièrement repensé dans son agencement pour accueillir les familles à cette occasion.

Ainsi, un mercredi par mois aux environs de 15 h, les ateliers de *La Case à...* s'adressent à tous les publics pour un temps fort, sous le signe de la convivialité, du partage et des échanges. « *On ne souhaite pas s'enfermer dans la routine d'un rendez-vous. Nous programmons certaines de nos animations, comme les deux précédentes, le kamishibai ou la lecture d'albums, mais nous restons à l'écoute de notre public. Nous voulons fonctionner à l'envie. C'est pourquoi, parfois, l'imprévu s'imposera pour laisser la place à l'imaginaire et à la spontanéité. De même, nous saurons adapter les horaires de nos animations selon les besoins et le public présent à ce moment* », souligne Ingrid Collet, responsable de la bibliothèque.

N'hésitez pas à franchir la porte du Point Lecture tous les mercredis, sans oublier l'ouverture au public les samedis matin, le tout, hors vacances scolaires, pour vous laisser tenter par un plongeon dans le vaste univers du livre. Vos enfants auront peut-être l'occa-

sion de se faire raconter une histoire par un des bibliothécaires. Un moment privilégié pour eux qui vous laissera le temps, de votre côté, de faire votre choix pour emprunter un ou plusieurs livres.

FAITES PART DE VOS ENVIES !

Et si vous avez des idées à soumettre, rien de plus facile : une boîte à idées est à votre disposition. Elles seront étudiées avec attention, au regard de leur faisabilité et des compétences des bibliothécaires, et donneront lieu, peut-être, à un futur atelier. D'ores et déjà, on vous annonce que le mois de janvier sera sous le signe du pop-up (livre animé, avec des décors qui se mettent en place dès que l'on ouvre ses pages). Cela vous tente ?

BIBLIOTHÈQUE OU POINT LECTURE ?

Ces deux lieux, comme nous vous l'avions déjà présenté, suite à la restructuration de l'été dernier, vous proposent un large choix de livres adulte ou jeunesse, avec un fond plus développé en bibliothèque générale pour les adultes. Ne vous préoccupez surtout pas de la logistique, vous pouvez emprunter et rendre des livres sur les deux structures. Les bibliothécaires sont à votre écoute, n'hésitez pas à les consulter.

Bibliothèque : 01 34 19 12 11

Point Lecture : 01 39 33 01 86

(mercredi 10 h-12 h / 13 h 30-18 h et samedi matin hors vacances scolaires)

Ouvert
les lundi, mardi,
mercredi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h 30,
le jeudi de 13 h 30 à 19 h
et le samedi de 9 h à 12 h
(hors vacances scolaires)



© Coste Orbach Architectes, ingénieur

DEPUIS LE 30 OCTOBRE 2017

L'espace accueil, le lieu unique pour vos démarches



État civil et citoyenneté

- > Déclaration d'actes (naissance, décès...)
- > Mariage, PACS
- > Inscription sur les listes électorales
- > Recensement citoyen
- > Location de salles
- > etc.



Éducation, Famille et Jeunesse

- > Inscription (scolaire, périscolaire, restauration)
- > Quotient familial
- > Règlement des factures
- > Réservation des séjours
- > Carte de transport scolaire
- > Demande de place en crèche

16 rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
(derrière La Poste)

Rens. au 01 34 29 42 00

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

LE PACS, UNE NOUVELLE MISSION POUR LES MAIRIES

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement du Pacte civil de solidarité (PACS) est assuré par l'officier d'état civil de la ville dans laquelle les futurs pacsés fixent leur résidence commune.

Après les démarches de changement de prénom, la loi de modernisation de la justice du 21^e siècle du 17 novembre 2016, qui modifie les dispositions de l'article 60 du code civil, continue d'impacter les missions des communes. Depuis le 1^{er} novembre, les personnes qui souhaitent se passer peuvent faire les démarches auprès de leur commune où ils déclarent leur résidence et non plus au tribunal d'instance.

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Les officiers d'état civil s'occupent de toutes les démarches : les enregistrements, mais aussi les modifications et les dissolutions de PACS. Ce transfert de compétence ne change quasiment rien pour les couples. Il faut déposer votre dossier au minimum quinze jours avant la date prévue du rendez-vous à l'Espace Accueil ou l'envoyer par courrier à l'hôtel de ville (sur le long terme, ce délai pourrait évoluer). Vous devez

rassembler un certain nombre de documents, les mêmes que précédemment, à savoir : actes de naissance, pièces d'identité (en cours de validité), déclaration conjointe et convention de PACS, à télécharger sur le site Espace Citoyens. Une fois ces documents réunis, direction l'Espace Accueil qu'il ne faut pas hésiter à contacter au préalable pour évoquer, si besoin, des cas particuliers induisant de fournir des documents supplémentaires.

LE JOUR J

L'enregistrement du PACS se fait uniquement sur rendez-vous et la présence des futur(e)s partenaires est obligatoire. Ils ne peuvent en aucun cas se faire représenter par un tiers.

« Nous attirons par contre l'attention des personnes sur le fait qu'ils n'auront qu'un exemplaire de leur convention de PACS. Ce sera un document unique qu'il leur appar-



tient de sauvegarder ou de dupliquer, précise David Dejaigher, responsable des Services aux usagers. En cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré car nous-mêmes, nous ne possédons pas de copie. »

Espace Accueil

16 rue Pasteur (derrière La Poste)

Rens. au 01 34 29 42 00

ou sur le site de l'Espace Citoyens

CITOYENNETÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A VOTÉ

Les jeunes élus ont choisi l'environnement/sécurité et la santé pour tous comme thématiques de l'année.

Après avoir été élus en octobre dernier par leurs camarades, les dix jeunes du Conseil municipal des enfants (CME) de l'année 2017/2018 se sont réunis le mercredi 8 novembre en mairie. Ils se sont tout d'abord présentés les uns après les autres.

Puis, en préambule, le maire Alain Lorand leur a expliqué : « Vous aurez des choix à faire. Tout au long de cette année, vous allez faire l'apprentissage de la démocratie. Qu'est-ce que la démocratie ? Un peuple désigne des représentants pour prendre des décisions, prises à la majorité. Ceux qui sont minoritaires doivent alors suivre la voix de la majorité. C'est la base d'un gouvernement démocratique. »

Sous l'œil attentif de leurs familles, les jeunes élus ont ensuite procédé au vote à bulletin secret de la thématique sur laquelle ils vont réfléchir cette année. Parmi les trois thématiques qui leur ont été proposées, la



Lucas Findeling et Virgil Guillouet (école Jean de la Fontaine), Neïla Natcheyan et Héloïse Richaume (école Jules Ferry), Alamanda Jabol, Elya Guenoun, Diane N'Faly et Sacha Matip-Monteiro (école Saint-Exupéry) et enfin Sheyenne Govinden et Julia Auguste (école Pierre et Marie Curie).

santé pour tous et l'environnement/sécurité l'ont emporté *ex aequo* avec quatre voix chacune. La culture n'a obtenu, quant à elle, que deux voix.

C'est désormais tous les mercredis après-midi qu'ils vont se retrouver à l'hôtel de ville et réfléchir ensemble afin de proposer des projets autour des thématiques retenues.

Nul doute que les idées ne manqueront pas au vu des nombreuses propositions des candidats lors de la campagne électorale. Pour rappel, depuis 2011, le CME a organisé de nombreux événements, comme une exposition-concours sur l'astronomie, un concours-photo, un goûter multiculturel ou encore une brocante solidaire.

CULTURE

AU CHŒUR DE LA MUSIQUE

Venez découvrir les voix féminines de l'ensemble vocal Brice Chœur, accompagnées de musiciens du conservatoire, à l'occasion d'un concert en forme de voyage aux quatre coins du monde.



Si vous étiez présent au concert organisé dans le cadre du projet du service culturel sur les années 1960 en mai dernier, vous retrouverez avec plaisir, le samedi 16 décembre, Brice Chœur et des instrumentistes du conservatoire. Pour tous, ce sera, sans aucun doute, un beau moment de chant et de musique. L'ensemble vocal Brice Chœur sera accompagné d'une vingtaine de musiciens du conservatoire, dirigés par Tiffany Ummathallegadoo. Il interprétera plusieurs chants populaires

du monde. Au programme : des titres en langue turque, arménienne, tzigane et un morceau du groupe suédois ABBA ! La particularité de cette chorale est de chanter les œuvres dans leur langue d'origine. « *Nous interpréterons aussi des titres a cappella. L'ensemble est composé de chanteuses qui ne connaissent pas forcément la notation musicale mais qui partagent l'envie de découvrir des chants populaires des quatre coins du monde* », indique Umbaja Majstorovic, qui dirige depuis 2011 cette

chorale féminine d'une vingtaine de voix, ouverte à toute personne motivée par le chant.

UN ESPRIT D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

« *Nous collaborons avec Brice Chœur sur différents projets depuis plusieurs années. C'est un vrai plaisir, une envie commune de rassembler des musiciens, des chanteuses et de mêler des pratiques interdisciplinaires. C'est un travail d'écoute réciproque* », confie Tiffany Ummathallegadoo. Lors du concert, vous pourrez aussi applaudir des œuvres jouées seulement par des instrumentistes du conservatoire, comme un arrangement pour trois violons de la célèbre « *Marche turque* » de Mozart, une interprétation par un ensemble de musique de chambre (harpe, clarinette, violon) du concerto *L'Hiver* des *Quatre Saisons* de Vivaldi ou encore une musique cubaine jouée par deux orchestres. À une semaine de Noël, laissez-vous tenter par ce voyage enchanté !

Samedi 16 décembre à 14 h 30,
auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 85

LOISIRS ENFANCE ET JEUNESSE

DES ANIMATIONS FESTIVES POUR LA JEUNESSE

Les vacances scolaires seront l'occasion de faire le plein d'activités. Un programme riche et varié a été préparé par l'équipe d'animation des accueils de loisirs.

Il y en aura pour tous les âges à Saint-Brice ! Pour les 3-6 ans, trois thématiques seront déclinées : *Je voyage en Afrique du Sud* avec des découvertes culturelles, *Attention, ça tourne*, centrée sur la vidéo et *Les lutins et les gnomes* avec la création d'histoires contées. Les plus petits pourront aussi assister au spectacle *Nicolas le chocolat* de l'association Pois de senteur, le jeudi 28 décembre, à l'accueil de loisirs maternel Alphonse-Daudet. Le mardi 2 janvier, une intervention autour des arts du cirque leur sera proposée. Du côté des élémentaires, une activité de création de jeux et de jouets intitulée *La fabrique des lutins* sera réalisée. Les vacances seront également placées sous le signe du sport, avec du badminton et du tennis de table. Après un entraînement

le mardi 26 décembre, une rencontre inter accueils de loisirs se tiendra au gymnase du COSEC le mardi 2 janvier. Enfin, une initiation aux escape games, créée par le service Enfance, sera l'occasion pour les enfants de coopérer pour réussir à résoudre plusieurs énigmes, afin de parvenir à s'échapper d'une pièce dans une durée limitée.

PAS LE TEMPS DE S'ENNUYER !

Le service Jeunesse proposera de son côté plusieurs activités à l'attention des 12/17 ans. En marge des sorties habituelles (football à cinq, karting, paintball, cinéma, bowling), trois rendez-vous spécifiques aux vacances de Noël sont prévus. Le 27 décembre, les jeunes partiront pour la capitale pour découvrir les illuminations

des Champs-Élysées et les vitrines des grands magasins. Le 28 décembre, place à la féerie et aux sensations fortes avec une journée au parc Disneyland Paris. Enfin, le 29 décembre, une grande soirée au Laser League permettra aux fines gâchettes de laisser parler tout leur potentiel. À noter que des temps d'accueil libres seront aussi assurés aux LCR des Charmilles et au gymnase du COSEC.

Espace Accueil
16 rue Pasteur (derrière La Poste)
Tél. : 01 34 29 42 00
Courriel : espaceaccueil@saintbrice95.fr
Inscriptions également en ligne sur
l'Espace Citoyens (jusqu'au 3 décembre
pour les moins de 12 ans)

La magie de Noël s'invite à Saint-Brice

Entre les différents marchés, les spectacles pour le jeune public et les animations proposées par les services de la Ville et les associations, les fêtes de fin d'année seront un beau moment de partage.

À l'approche du passage du grand bonhomme rouge, Saint-Brice se pare de ses habits de lumière. Notre commune ne manquerait pour rien au monde de fêter la traditionnelle fête de Noël. Symbole de cette période placée sous le signe du partage, le marché de Noël prendra ses quartiers d'hiver du vendredi 15 au dimanche 17 décembre sur la place Gallieni, à deux pas de l'église. Attendu par les petits et les grands, ce rendez-vous incontournable est une véritable plongée au cœur d'un petit village de Noël. Pour cette édition 2017, vingt-cinq chalets seront installés. Vous retrouverez notamment tous les produits de fête auprès de commerçants rigoureusement sélectionnés, dont la plupart sont des habitués. Vins, chocolats, huîtres ou encore foie gras feront le bonheur des gourmands, tandis que d'autres chercheront des idées pour décorer leur table de Noël ou de cadeaux parmi les bijoux, créations textiles et objets artisanaux en terre cuite.

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Le marché de Noël, c'est aussi un moment à partager en famille ou entre amis autour de diverses animations. La mini-ferme, animée par les Écuries Franconville de Sainte-Genève (60), sera toujours l'une des attractions phares. Cochons, chèvres, lapins, poules, oies, pintades, dindons et moutons seront les stars d'un week-end. Les Écuries Franconville vous invitent également à une balade en calèche, gratuite, dans les rues de la ville (samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h, le dimanche à 17 h). Belle nouveauté cette année : les géants de l'Association Portugal du Nord au Sud défilent dans le marché en costume de Noël. Les gourmands pourront par ailleurs se faire plaisir avec une crêpe, une part de gâteau, une barbe à papa et le traditionnel vin chaud, à consommer avec modération ! Enfin, comment l'oublier... Le père Noël vous donne

25

C'est le nombre de chalets du marché de Noël cette année, soit quatre de plus qu'en 2016.

Ils seront installés place Gallieni, à proximité de l'église et du marché. Une occasion de découvrir davantage de produits et de surprises !

rendez-vous pour une photographie souvenir. Nous vous attendons nombreux pour ces trois jours de fête en centre-ville.

Vendredi 15 décembre de 17 h à 21 h, inauguration à 19 h

Samedi 16 décembre de 9 h à 21 h

Dimanche 17 décembre de 9 h à 17 h
Place Gallieni

Rens. au 01 39 33 01 80

LE MOT DE L'ÉLU



“ Le marché de Noël est un moment attendu par les Saint-Briciens. Je tiens à remercier les services municipaux qui se mobilisent pour la réussite de ce rendez-vous festif. En famille ou entre amis, nous vous donnons rendez-vous pour lancer ensemble en beauté la saison des fêtes !

Michel Taillez,

adjoint au maire délégué à la Vie associative, Fêtes et cérémonies, Cérémonies officielles.



DEUX AUTRES MARCHÉS DE NOËL VOUS ATTENDENT

• Des idées de cadeaux originales

Le lundi 4 décembre, de 10 h à 16 h, la résidence seniors Charles de Foucauld vous invite dans ses locaux à son marché de Noël. Au programme : une dizaine d'exposants proposant bijoux, vêtements, objets de décoration ou encore gourmandises. L'association Art de vivre sera au rendez-vous et vendra ses propres créations (confitures, lainages, cartes de vœux, etc.).

Rens. au 01 39 90 96 79

• Plaisir d'offrir à petits prix

Les samedi 9 et dimanche 10 décembre, rendez-vous à la salle paroissiale pour un marché de Noël, de 10 h à 18 h, et profitez d'une sélection de produits à des prix

doux (linge blanc, gâteaux, vaisselle, jouets, vêtements de fête). À noter qu'une corbeille de fruits est à gagner chaque jour et qu'un repas est proposé les midis (10 €).

Rens. au 01 39 90 02 78

PENSEZ À RECYCLER VOTRE SAPIN

Une fois les fêtes passées, donnez une deuxième vie à votre sapin. Il suffit de le présenter, sans sac à sapin, lors de la collecte des déchets végétaux du mois de janvier. Il ne doit pas mesurer plus de deux mètres, être dépourvu de neige artificielle et de décoration. Vous ferez un beau geste pour l'environnement puisqu'il sera valorisé sous forme de compost et non incinéré, ce qui représente une économie d'énergie. Sortez votre sapin la veille au soir.

Jour de collecte : mardi 9 janvier 2018

Rens. au 0 800 735 736

UN NOËL INOUBLIABLE POUR LES ENFANTS

La petite enfance bien gâtée !

La crèche familiale L'Aurore réunira les enfants et les parents le vendredi 22 décembre à 17 h 30 au centre culturel et sportif Lionel Terray pour un goûter de Noël et une distribution de cadeaux. Du côté de L'Azuré, au menu du jeudi 14 décembre l'après-midi : un spectacle de marionnettes, suivi d'un goûter. À la Lucine, le mercredi 20 décembre, et au Myrtil, le jeudi 21 décembre, le Père Noël est attendu pour offrir des cadeaux aux enfants et participer à un goûter en famille. Enfin, les matinées seront animées au Relais assistantes maternelles L'Amaryllis, du 18 au 22 décembre, avec un goûter, et de même au Lieu d'accueil enfants/parents Le p'tit pot de miel, du 11 au 15 décembre, avec un goûter, des comptines et la boum du Père Noël !

Un air de cirque pour les écoles

Cette année, le spectacle offert aux 622 élèves des écoles maternelles par la Ville est *Bouldi et Bouldo fêtent Noël au cirque*. Il aura lieu les jeudi 14 et vendredi 15 décembre au théâtre Silvia Monfort. La magie des marionnettes opérera sûrement avec clowns, animaux savants et acrobaties... Un grand moment en perspective pour tous ! De plus, un livre sera remis à chaque enfant (*Un câlin pour un bonhomme de neige* en petite section, *En haut, tout en haut*



de l'arbre en moyenne section et La sorcière dans les airs en grande section).

Un grand goûter pour les enfants du CCAS

Le vendredi 5 janvier à 17 h, les bénévoles du Lions Club Piscop/Saint-Brice-sous-Forêt organiseront un grand goûter pour les enfants défavorisés de la commune inscrits sur la liste du Centre communal d'action sociale. Une cinquantaine d'enfants, âgés de quatre mois à neuf ans, participeront à cette fête, en compagnie de leurs parents. Au menu de ce moment inoubliable : un stand de maquillage, un atelier lecture et la venue du Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux ! *Le Lions Club tient à remercier ses partenaires pour l'organisation*

de cette action : Toys'R'Us, la pharmacie Bensimhon, l'opticien NOV, la boulangerie Cardoso, Laser League, le bowling de Saint-Gratien, Royal Kid's, le cinéma CGR de Sarcelles et la piscine La Vague de Soisy, Hachette.

Aventure et magie avec Robin des Bois

La saison de Noël est l'occasion d'assister à des spectacles originaux et festifs. Avec *Robin des Bois : la légende... ou presque !*, vous découvrirez une comédie musicale revisitant l'histoire du célèbre voleur au cœur tendre.

À partir de 4 ans - Tarif : 12 €
Vendredi 22 décembre à 19 h 30,
TOPF Silvia Monfort
Réservation au 01 39 33 01 81
ou sur www.agglo-plainevallee.fr

La petite histoire de la bûche de Noël...

Tout comme la dinde, le foie gras et les huîtres, la bûche de Noël est, pour la plupart, un des mets incontournables sur la table des festivités de fin d'année. Mais d'où nous vient cette tradition culinaire ?



1 Une vieille coutume de plus de 1 000 ans

Les historiens n'ont pas de date précise sur son entrée dans l'histoire... Une certitude cependant, cette tradition est d'origine païenne et nous la trouvons surtout dans la partie Nord de l'Europe, durant le Moyen-Âge. La bûche était alors appelée *Yule*, *Licht*... selon les régions. Cet évènement célébrait l'arrivée du solstice d'hiver (21 décembre), annonçant l'arrivée du froid hivernal. Chaque foyer brûlait de gros morceaux de bois pour tenir les maisons au chaud. Autour du feu

dans les grandes cheminées des maisons bourgeoises, les maîtres, domestiques, familles, proches et voisins fêtaient le solstice.

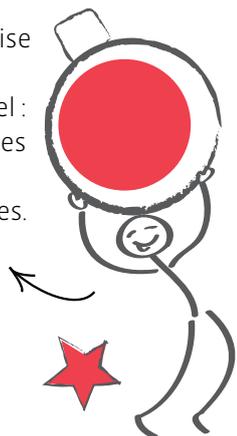


3 Un dessert créé en France

Avec la disparition des grandes cheminées dans les foyers au XIX^e siècle, ce fut la fin de cette coutume. C'est aussi à cette époque qu'un pâtissier de la région Poitou-Charentes s'en inspira pour créer la fameuse pâtisserie. Depuis 1945, la bûche de Noël est présentée sous la forme d'un gâteau roulé. Traditionnellement, ce dessert est composé de biscuit génoise couvert de crème au beurre et décoré de feuilles de houx. Aujourd'hui, ce gâteau se décline en mousse de fruits, en génoise au chocolat ou en glace...

2 Une tradition récupérée par les Chrétiens

Aux environs du XII^e siècle, la pratique fut reprise par l'Église catholique pour donner un caractère chrétien à ce rituel : les bûches étaient alors arrosées d'eau bénite ou de vin par les religieux avant d'être brûlées. Le feu devait être alimenté continuellement pour brûler du 24 décembre au soir jusqu'à l'Épiphanie.



4 Et dans les autres pays ?

La bûche n'est pas forcément un dessert traditionnel dans les autres pays. Ainsi, en Italie, le dessert est un panettone (sorte de brioche fourrée de raisins secs, de fruits confits et de zestes d'agrumes). En Belgique, on trouve le cougnou (viennoiserie) ou encore le beigli en Hongrie (gâteau roulé aux noix ou graines de pavot).



BÉNÉVOLAT

RENCONTRE AVEC TROIS BÉNÉVOLES EN OR

La solidarité avant tout. À l'occasion de la journée mondiale du bénévolat le mardi 5 décembre, *Saint-Brice magazine* a choisi de mettre en lumière des personnes engagées sur notre commune.



FRANÇOISE,
UN CŒUR GROS COMME ÇA !

Elle vous accueille avec le sourire au sein des Restos du Cœur de Saint-Brice. Françoise, retraitée et résidant dans une commune avoisinante, est la responsable de la section saint-bricienne. Assurément, vous pouvez compter sur elle et les bénévoles, qu'elle considère comme une deuxième famille. « *Nous sommes une vingtaine. Chacun a un rôle bien défini* », indique celle qui ne souhaite pas attirer la lumière sur elle mais préfère mettre en avant le collectif. Entre les approvisionnements les lundis et les jeudis, la distribution des denrées les mardis et les vendredis, et une vie de grand-mère bien remplie le mercredi et parfois les week-ends, Françoise mène sa vie à deux cents à l'heure, comme lorsqu'elle était professeur de français dans un collège de Seine-Saint-Denis. Ainsi, elle profite de son expérience pour apporter une aide aux bénéficiaires maîtrisant mal la langue française. Qu'est-ce qui pousse ce petit bout de femme à œuvrer pour les autres ? « *Je veux me sentir utile. Je me suis toujours investie dans l'associatif et je ne me verrais pas faire autre chose* ». Un geste, un sourire, une attention, c'est aussi ces petites choses qui font beaucoup : « *J'ai rencontré des personnes avec de grandes difficultés. Quelle belle récompense de les voir s'en sortir, comme cette jeune femme devenue chef d'entreprise en Bretagne !* »

Restos du Cœur de Saint-Brice
Courriel : ad95.siege@restosducoeur.org

MICHÈLE MOULET : LE TÉLÉTHON, UNE DEUXIÈME FAMILLE

Être bénévole est une aventure riche en émotions. Michèle Moulet ne peut retenir ses larmes en évoquant ce moment où, chaque année, le montant de la recette est dévoilé, alors que tous sont réunis au repas de clôture : « *C'est une immense émotion. Nous ressentons tous un sentiment du devoir accompli* ». On l'aura compris, pour Michèle Moulet, l'engagement va bien au-delà du simple passe-temps. Pour cette retraitée, qui a travaillé près de 40 ans dans le milieu hospitalier, c'était une évidence : « *J'avais créé une association d'aide au sein de mon service, en mettant notamment en place un vestiaire pour donner des habits aux personnes démunies* ». Depuis quinze ans, le Téléthon fait partie de sa vie et celle de son époux, Georges, qui organise chaque année un concours de tir sportif. De son côté, cette grande chineuse met en place la brocante qui se tient au gymnase Lionel Terray. Mais ce n'est pas tout, puisqu'on peut également la retrouver à la sécurité



lors des spectacles ou encore à la vente de bijoux offerts par un sponsor, qui est également bénévole du Téléthon. « *Ce qui me touche également, c'est de voir tous ces bénévoles impliqués et qui œuvrent dans le même sens afin de tenter de faire mieux d'année en année* », conclut Michèle, alors que son téléphone sonne mais elle n'a plus de stands disponibles pour la brocante. Le succès est déjà au rendez-vous !

Retrouvez le programme complet du Téléthon à Saint-Brice en fin de magazine.

PASCAL ARIZZOLI, UN LIONS DÉVOUÉ AUX AUTRES

« *Sa plus grande fierté, après sa famille, est d'avoir créé notre Club en 1994, qui est aujourd'hui toujours dynamique* ». Les amis de Pascal Arizzoli, dont Alain Genty du Lions Club de Piscop/Saint-Brice-sous-Forêt, sont ceux qui parlent le mieux de lui. Pascal, c'est la mémoire de cette section locale, qui œuvre depuis plus de vingt ans sur les causes allant de l'humanitaire à l'humanisme, en passant par le partage de la culture ou encore l'aide à la personne. Servir, faire don de soi, c'est la devise de tout Lions que Pascal a choisi de faire sienne dès 1987 lorsqu'il a intégré le Lions



Pascal Arizzoli, à gauche, décoré d'une médaille d'honneur par le gouverneur 2016/2017 Jean-Pierre Poudensan.

Club International. Cet ancien chef d'entreprise dans le bâtiment, doté d'une extrême générosité et au caractère bien trempé selon ses amis, aime les gens et prend plaisir à venir en aide aux autres. « *Une fois adopté, il vous accorde toute sa confiance. Il aime répéter qu'il est important de passer un bon moment lorsque nous menons une action* », ajoute Alain Genty. Pascal, cet épicurien, en charge notamment des courses et de la mayonnaise lors du grand repas de fruits de mer organisé chaque année lors du Téléthon, entraîne dans son sillage les membres du Lions Club : « *Souvent, il nous faut malheureusement modérer ses ardeurs... Car avec lui, nos dons sont toujours trop modestes ! Jamais content, notre Pascal !* » Il insiste souvent sur le fait que le besoin n'attend pas et que plus on rencontre de personnes en difficulté, plus on a envie de leur venir en aide. « *Tous ensemble, on peut faire davantage que tout seul* », voilà une devise qui résume à merveille cet homme attaché aux autres et attachant.

Lions Club Piscop/Saint-Brice-sous-Forêt
Facebook : [Lions Club Piscop ST Brice sous Forêt](https://www.facebook.com/LionsClubPiscopSTBriceSousForêt)



AAESB Pétanque

Un club qui ne perd pas la boule !

DYNAMIQUE, SYMPATHIQUE ET AURÉOLÉ DE QUELQUES JOLIS RÉSULTATS, LE CLUB DE PÉTANQUE DE SAINT-BRICE INVITE TOUT AMATEUR OU COMPÉTITEUR À LE REJOINDRE POUR DES PARTIES EN TOUTE CONVIVIALITÉ.

Faire un carreau, jouer en demi-portée, lâcher la boule, noyer le bouchon... Voici des termes que vous avez peut-être déjà entendus aux abords du terrain de boules du parc de la mairie. C'est ici que se réunissent, tous les jours, entre 16 h et 19 h, les membres du club de pétanque de la commune. « *Nous comptons soixante-quinze licenciés, âgés de 25 à 85 ans. Nous sommes en plein développement et l'an prochain nous devrions compter une dizaine de membres supplémentaires. La municipalité nous a même construit un abri qui nous est très utile lors des trois à quatre concours officiels que nous organisons chaque année, qui réunissent à chaque fois près de cent-quarante joueurs* », indique Bernard Ferrari, président du club depuis trois ans. Les plus anciens amateurs de pétanque de

notre ville se souviennent peut-être qu'à ses débuts, à la fin des années 1970, la section pétanque de l'Association amicale des élèves de Saint-Brice (AAESB) se réunissait sur le terrain de boules près du gymnase du COSEC Pierre Clouet.

TU TIRES OU TU POINTES ?

Si la pétanque souffre parfois de l'image d'Épinal de la partie de boules au soleil avec un petit verre d'apéritif, il faut rappeler que c'est le dixième sport le plus pratiqué en France en termes de nombre de licenciés avec un peu plus de trois cent mille adeptes. « *Si la pétanque peut sembler facile au premier abord, elle demande de l'adresse, de la précision, du calme et de la concentration. Il ne faut pas non plus oublier l'analyse du jeu car une partie peut vite être perdue sur des mauvais choix* », ajoute Bernard Ferrari. Faut-il mieux tirer ou bien pointer ? Comment bien se placer et lancer la boule ? À l'occasion d'ateliers animés par un directeur sportif, chaque mercredi de 17 h à 18 h, les membres du club ont l'opportunité de se perfectionner. Lors des six concours internes organisés chaque année ou des concours officiels, c'est l'occasion de mettre en pratique ces apprentissages.



Si la pétanque peut sembler facile au premier abord, elle demande de l'adresse, de la précision, du calme et de la concentration. Il ne faut pas non plus oublier l'analyse du jeu car une partie peut vite être perdue sur des mauvais choix.

La pétanque aux JO de 2024 ?

La Confédération Mondiale du Sport Boules fait campagne depuis 2015 afin que la pétanque, la boule lyonnaise et la raffa volo intègrent le club officiel des sports olympiques. Dans le monde, la pétanque réunit près de deux-cents millions de pratiquants et comprend deux-cent-soixante-deux fédérations. En cas d'échec, la pétanque pourrait rejoindre les sports de démonstration qui devraient faire leur retour aux JO de 2024.

POUR LA GAGNE ET LE BEAU JEU

Le succès de la pétanque, c'est certainement ce mélange de convivialité, de plaisir et de compétition dans un esprit cordial. Avec ses trois équipes masculines et son équipe féminine, le club a choisi de miser sur ces valeurs afin de réaliser les meilleures performances possibles. Fin septembre, l'équipe féminine a notamment été finaliste de la Coupe du Val-d'Oise : une belle performance pour ces dames qui démontrent qu'à Saint-Brice, la pétanque n'est pas qu'une affaire d'hommes !

« *La pratique féminine s'est développée chez nous de manière naturelle, notamment grâce aux épouses de certains joueurs. Nous sommes prêts à accueillir à bras ouverts tout nouveau joueur ou joueuse* », précise Bernard Ferrari. Si vous êtes intéressé(e), il ne vous reste plus qu'à régler votre licence auprès du club et à faire l'acquisition d'un jeu de boules homologué. Enfin, si vous avez l'âme d'un compétiteur, le club pourra vous fournir une tenue officielle (polo en été et manteau en hiver) à un tarif préférentiel. À vous de jouer !

AAESB Pétanque
Courriel : bernard.enzo.ferrari@gmail.com
Tél. : 06 07 41 87 31

JEU, SET ET MATCH

Le Tournoi Open jeunes a réuni de nouveaux sportifs qui ont su manier la raquette de tennis avec brio du 21 octobre au 1^{er} novembre au complexe Guy Delangle. Félicitations à Doryan Goulois, Lino Nambruide, Mathys Fauchet Poli (ci-dessous en photo), Hugo Alves, Marie Rebecca Pierre et Chloé Moreau.



LA FÊTE DES MONSTRES

À l'occasion d'Halloween, citrouilles, fantômes, araignées et autres vampires avaient investi la ludothèque Bernard Tronchet samedi 28 octobre. Croque-pomme, piñata, bonbons et goûter étaient au programme de ce bel après-midi.

UN DEVOIR DE MÉMOIRE ESSENTIEL

Malgré la pluie, les Saint-Briens se sont mobilisés à l'occasion de la traditionnelle commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, essentielle pour que les jeunes générations n'oublient pas. Les jeunes du Conseil municipal des enfants étaient notamment présents.



L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE

Il n'est jamais trop tôt pour apprendre ce qu'est la démocratie, une valeur chère au maire Alain Lorand qui a présidé l'installation du Conseil municipal des enfants mercredi 8 novembre, en présence des familles. (voir article en page 8)



LA FÊTE DES CHÂTAIGNES

Les amateurs de châtaignes se sont déplacés nombreux au COSEC Pierre Clouet pour assister à la fête que lui a dédiée l'Association Portugal du Nord au Sud. Dans une ambiance festive avec musique et danses folkloriques, la chaleur du Portugal a envahi Saint-Brice, le temps d'un dimanche 12 novembre bien maussade.



ÊTRE PARENT, UNE AVENTURE

Dans le cadre de la Semaine de la parentalité organisée du 13 au 20 novembre, les services de la petite enfance et de la culture ont proposé, entre autres, deux séances de comptines à gestes au Point Lecture pour les plus petits. *Dans mon pays d'Espagne, Pirouette, La souris verte...*, un répertoire musical indémodable pour s'amuser en famille !



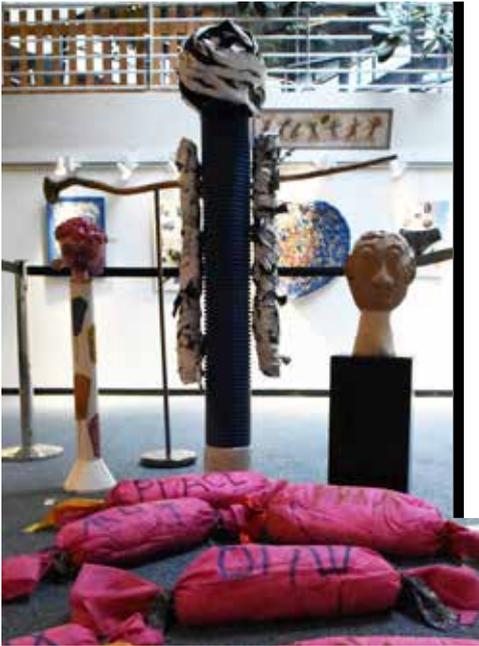
COURIR PAR TOUS LES TEMPS, MÊME PAS PEUR !

Saint-Brice athlétisme a innové en proposant un nouveau parcours pour son cross des sangliers, avec en parallèle le kid cross. Malgré les intempéries, félicitations aux courageux coureurs qui sont venus le tester et ont su l'apprécier samedi 11 novembre. Mention spéciale aux fidèles bénévoles.



QUAND LA MUSIQUE RASSEMBLE

Du 21 au 25 octobre la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, en partenariat avec la ville de Montmagny et le lycée Turgot de Montmorency, a organisé son premier stage musical intercommunal dont la finalité était le concert donné samedi 12 novembre en la collégiale Saint-Martin de Montmorency.



UN ARTISTE SAINT-BRICIEN SINGULIER

Peinture, sculpture, collage, art brut... Fabrice Constantinis, fortement inspiré par la guerre, a présenté, du 14 au 28 novembre au centre culturel et sportif Lionel Terray, une trentaine d'œuvres, principalement réalisées à partir de matériaux de récupération.



UNE EXPO-VENTE AU PROFIT DES SENIORS

Les petites mamies de l'association Art de vivre s'étaient donné rendez-vous samedi 18 novembre pour leur traditionnelle expo-vente à la résidence des seniors Charles de Foucauld. Confitures, vêtements en laine, cartes de vœux... tout était fait maison et à des prix imbattables !

LES BADISTES AU VOLANT

Durant le week-end du 18 et 19 novembre, le neuvième badadonf a vu son lot de surprises. Sur les cent-vingt-huit participants, le vétéran saint-bricien Seth Girvin a gagné la première place du podium en double homme.



UN RÉCITAL DE GUITARE CLASSIQUE

Samedi 18 novembre, au centre culturel Lionel Terray, Éric Tissier, professeur de guitare au conservatoire de musique groupe Claude Debussy, a emmené son auditoire de l'Espagne, en interprétant le répertoire de Miguel Llobet, jusqu'en Amérique du Sud avec Augustin Barrios et Thierry Tisserand.



AVEC UN ARC ET UN CARQUOIS...

Les archers de Saint-Brice ont organisé leur compétition qualificative pour le championnat de France en salle les 18 et 19 novembre. Elle a réuni cent-quinze archers. Félicitations au club saint-bricien qui est monté sur le podium.





LE PÈRE NOËL EST DÉJÀ LÀ

À l'occasion du Festival du conte en Val-d'Oise, la bibliothèque a proposé une séance dimanche 19 novembre où petits et grands ont pu vivre la magie de Noël avant l'heure. Un voyage plein de surprises, de rires et de féerie.



L'ESPACE ACCUEIL À VOTRE SERVICE

L'Espace Accueil, ouvert depuis le 30 octobre, a été inauguré samedi 18 novembre, en présence notamment des élus, de l'architecte Florian Blanchard de l'agence Coste et Orbach, des services techniques et de l'équipe travaillant sur cette nouvelle structure. Ce guichet unique permet aux Saint-Briciens, de faire de nombreuses démarches en un seul lieu.

SIMPLEMENT MERCI !

Le centre commercial Carrefour a remis un chèque de 3 783 € à deux familles saint-briciennes dont les enfants sont autistes. Une action emmenée par l'association Échanges sans frontière mais qui mobilise tout le monde. Merci aux bénévoles, à la direction et aux équipes de Carrefour, aux élus de Saint-Brice et bien sûr, au public très sensible à cette noble cause.



350 SENIORS AU REPAS DANSANT

Les 21 et 23 novembre, au Palladium, les seniors ont fêté Noël un peu en avance. Proposé par le service Animations Seniors, ce moment convivial est très attendu chaque année. À cette occasion, la Ville a célébré les noces d'or de Marie et Philippe Liav tout comme d'Agnès et Joël Tia, tous mariés au Cambodge en 1967.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La sécurité n'attend pas...

Au mois de juillet dernier, nous avons fait la connaissance de Dominique Da Silva, le nouveau député La République en Marche de notre circonscription, élu en juin. Nous lui avons exprimé notre désarroi concernant la fermeture du commissariat du centre commercial des Vergers, véritable abandon de l'État !

Nous lui avons, par la suite, demandé d'appuyer la candidature de notre ville pour accueillir une brigade de la future « police de proximité » promise par le Président de la République. Ayant déjà les locaux, nous espérons que notre député saura faire entendre notre voix.

La propreté non plus...

Nous remarquons hélas, le manque de civisme d'une partie de la population. Des poubelles sont à disposition aux quatre coins de la commune. Alors pourquoi ne pas y jeter vos papiers, détritiques, bouteilles, etc. ?

Nous déplorons que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les excréments de leur compagnon. Est-ce agréable d'avoir des déjections canines sur les trottoirs, dans les espaces verts ? Des distributeurs de « sacs à crottes » existent sur notre territoire, vous pouvez également en demander à l'Espace Accueil, situé au 16 rue Pasteur (derrière La Poste).

Pour bien vivre ensemble, commençons par nous respecter, commençons par respecter l'espace de vie commun !

La majorité municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

ENFIN...

L'urbanisme, devient une question importante qui ne saurait être traitée à la légère ! C'est ce qui nous a conduit à proposer à la majorité municipale de mettre en place un groupe de travail (majorité, opposition) sur la mise en révision du PLU. L'aménagement de notre ville, personne n'y est indifférent ! Et le nombre d'habitants, d'associations qui se sont mobilisés contre certains projets (secteur de Nézan, rue des Tilleuls, avenue du Général de Gaulle...), ces dernières années en est la parfaite illustration. Cette démarche doit non seulement permettre d'associer les Saint-Briciens mais aussi d'écouter leurs critiques – car ils en ont – leurs remarques, leurs attentes et leurs propositions sur l'évolution de notre ville.

Cette démarche est rendue nécessaire afin que l'enjeu écologique, la révolution numérique soient mieux intégrés à nos politiques publiques. Cette révision doit également permettre de :

- Compléter l'inventaire du patrimoine afin de le préserver, de valoriser et respecter notre histoire
- Prendre en compte l'évolution du contexte économique, social et environnemental dans lequel Saint-Brice-sous-Forêt se développe, c'est-à-dire celui de la Communauté d'Agglomération « Plaine Vallée » avec les projets des villes de Moisselles, Ezanville et Groslay.
- Protéger certains espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Préserver les quartiers pavillonnaires,
- Redynamiser les activités autour du centre commercial CARREFOUR, mais aussi les commerces des Vergers et de la rue de Paris..)
- Réduire les hauteurs sur rue dans certains quartiers de la ville,
- Augmenter les distances séparatives (12m minimum).

Voilà ce que nous défendrons dans cette révision. Enfin, au-delà des réunions organisées tout au long de la procédure, une exposition évolutive pourrait être disponible à l'hôtel de ville ainsi qu'un cahier de concertation afin que chacun puisse exprimer des avis et formuler des suggestions sur l'avenir de notre ville. En cette veille de fin d'année, nous souhaitons pour vous-même et vos proches d'excellentes fêtes, qui seront l'occasion de retrouvailles, de joies et de moments de bonheur partagés en famille.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM) Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

CARNET

Naissances

Anna BEN DRIEM, le 18 septembre
Jeanne POIGNET, le 28 septembre
Moïse KALFON, le 10 septembre
Sacha HOUEL, le 27 septembre
Rosa STOIAN, le 29 septembre
Raphaël BITTON, le 2 octobre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Raphaël NOGUEIRA et Nathalie BAYEUL, le 28 octobre
Fabrice LINGUET et Noémie ATTALI, le 28 octobre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Simon BERDAH, 79 ans, le 16 octobre

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts / sapins :

mardi 9 janvier

Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 18 décembre
- axe est de la RD 301 : mardi 19 décembre

Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : mardi 5 décembre et 2 janvier
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : mardi 2 janvier

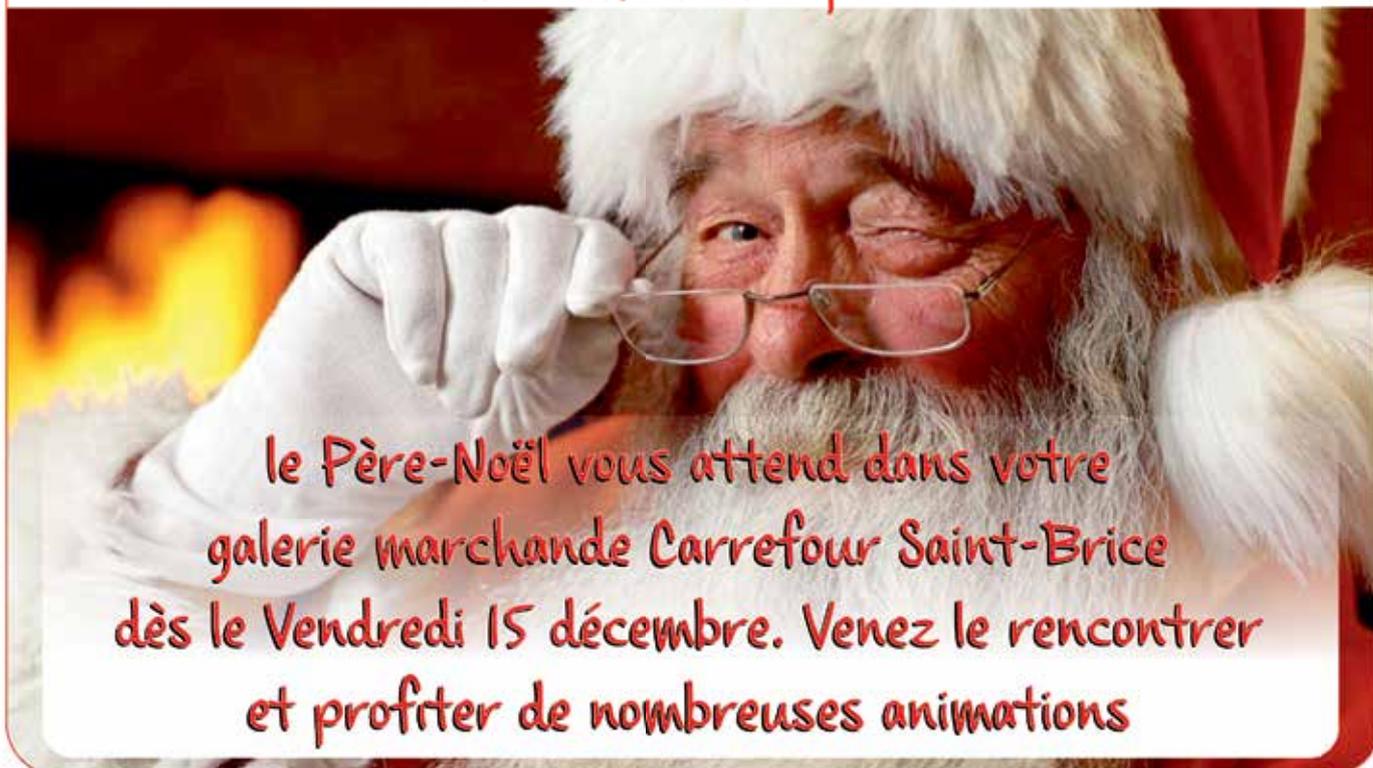
ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

**DOMONT
CINEMA**

le Père-Noël est arrivé !

c'est l'heure de la photo !



le Père-Noël vous attend dans votre
galerie marchande Carrefour Saint-Brice
dès le Vendredi 15 décembre. Venez le rencontrer
et profiter de nombreuses animations



**ACHETEZ
MAINTENANT,
RÉGLEZ EN
2018 !**

**C'EST AUSSI ÇA
LA MAGIE DE NOËL.**
RÉGLEZ SOUS 3 MOIS AVEC VOTRE CARTE PASS⁽¹⁾
dès 100 € d'achats cumulés sur tout le magasin.
- Directement en caisse -

RENSEIGNEZ-VOUS

AGENCE CARREFOUR BANQUE

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
(1) Voir conditions de la Carte PASS ci-dessous.

INFO CARTES

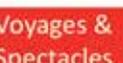
- Achats ou retraits :
- option comptant
 - option crédit renouvelable



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

La Carte PASS est une carte de crédit qui implique la souscription d'un crédit renouvelable. Ce dernier est remboursé mensuellement à votre convenance. Le crédit renouvelable est le moyen de paiement et de règlement de vos achats Carrefour. La Carte PASS est une carte de crédit qui implique la souscription d'un crédit renouvelable. Ce dernier est remboursé mensuellement à votre convenance. Le crédit renouvelable est le moyen de paiement et de règlement de vos achats Carrefour. La Carte PASS est une carte de crédit qui implique la souscription d'un crédit renouvelable. Ce dernier est remboursé mensuellement à votre convenance. Le crédit renouvelable est le moyen de paiement et de règlement de vos achats Carrefour.

Offre de paiement sous 3 mois sur une limite de paiement inférieure à 2 fois votre solde en début de mois. Cette offre est réservée aux clients de la Carte PASS et à 1 000 000 de magasins. Cette offre est réservée aux clients de la Carte PASS et à 1 000 000 de magasins. Cette offre est réservée aux clients de la Carte PASS et à 1 000 000 de magasins. Cette offre est réservée aux clients de la Carte PASS et à 1 000 000 de magasins.



20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour  j'optimisme